

FIN 36 2018.RRGR.482

Propositions de refus d'entrer en matière

Version 2

Le 19.11.2018 / baa

Versement provisoire de 55 millions de francs au Fonds d'investissement prévu, au débit des comptes de 2018

Auteur-e-s	Proposition	+	-
		++	--
	Propositions de refus d'entrer en matière		
Majorité CFin (Bichsel)	Refus d'entrer en matière	+	
Minorité de la CFin (Etter)	Entrer en matière		-
	Proposition de renvoi		
PEV (Kipfer)	Renvoi assorti de la charge de ne pas prévoir un nouveau fonds, mais de préparer les bases (légal) nécessaires afin que : - le montant restant du FIH (Fonds d'investissements hospitaliers), - les moyens disponibles du fonds de couverture des pics d'investissement, - les moyens du fonds des distributions du bénéfice de la BNS qui seront libérés après sa suppression conformément au délai (31.12.2023) puissent être utilisés pendant les années au cours desquelles les investissements prévus dépassent les ressources ordinaires, pour compenser de manière progressive le solde de financement négatif.		